



CSE extraordinaire du 6 octobre 2025

La mobilité ne doit pas être au détriment des salariés.

Fait rarissime, les élus ont rendu un avis négatif à l'unanimité, au sujet de « l'évolution de l'organisation du Pôle Ressources Print et Digital ». La direction retire pour le moment le projet mais entendant bien y revenir dans le cadre du chantier Efficience 2. Car ce qui l'inquiète en réalité c'est que cette projection en matière de politique sociale se heurte aux salariés mêmes. Un signe, selon le directeur général, que l'entreprise ne serait pas prête à affronter l'urgence de la situation. Effectivement non, pas avec ces méthodes. Alors, est-ce la bonne stratégie ? Il est impérieux de trouver de meilleures solutions. Et ce avec les représentants du personnel, pour permette aux salariés de rester moteurs et innovants.

« Si la direction mentionne une évolution c'est pour éviter de prononcer le mot fermeture. Celle d'un « département » et d'un collectif de travail. C'est une vraie réorganisation structurelle qui impacterait les conditions de travail et la santé des salariés. Ce département a déjà connu une refonte dans laquelle une partie d'entre eux travaillent en rapprochement avec d'autres équipes tout en conservant leur statut, leur collectif de travail et leur espace commun. Aujourd'hui la direction décrète la fermeture. De 55 salariés, ils ne sont plus que 30 aujourd'hui. Demain, il n'en resterait que 25 qui seraient répartis au gré des besoins de l'entreprise et du Groupe. Deux employés, deux alternants, onze cadres et quinze ouvriers du livre, devraient trouver séparément un nouveau port d'attache » et en majorité à leur détriment. Serait-ce l'aube d'une nouvelle politique de l'emploi ?

« Ce qui changerait : le contrat de travail et le statut. Pourquoi ? Tous les cas sont permis, certains postes resteraient au sein de l'entreprise Ouest-France, quand d'autres dépendraient de filiales telles que Latitude Magazine, NOVO19 ou Intrasipa. La condition d'une affectation pour certains salariés serait conditionnée à un changement du contrat de travail vers une autre entité, et pour une partie, en plus, à un changement de statut ». Ne serait-ce pas une décision pour diminuer la masse salariale à Ouest-France et faire travailler plus les salariés à moindre coût ?

« Pas de mobilité au rabais. Car, que l'on soit employé, cadre, journaliste ou ouvrier du livre, la direction accélère et veut briser tous les repères. Or, la « mobilité groupe » n'est pourtant pas encore encadrée à ce jour. Si des évolutions dans l'entreprise via le groupe, doivent se développer, Ouest-France et les entités du groupe devront trouver un accord transverse avec les partenaires sociaux pour mettre sur la table tous les éléments, y compris une analyse détaillée, de l'impact sur les conditions de travail, comme la loi leur impose ». Mais là encore, pour la direction, un accord n'est pas en vue ! Ce serait bien à marche forcée, et il n'en est pas question pour les élus. Pour rappel, la base de la mobilité interne est le volontariat.

« La volonté de faire disparaître le statut d'ouvrier du livre. Pour une majorité de salariés, la direction en profiterait pour piétiner et détourner leur statut d'ouvrier du livre vers celui de cadre. Un statut de plus en plus galvaudé. C'est une attaque professionnelle. Une non-reconnaissance des qualifications, des activités et des compétences métier nécessaires, toujours à ce jour. » Ce que confirme le président en séance. « Un statut c'est une identité professionnelle, lié à un cursus et un corpus de compétences qui s'étoffe au fur et à mesure d'une carrière pour les besoins de l'entreprise et du groupe. Quelles que soient les organisations de travail des équipes, le journal a toujours œuvré, jusqu'ici, à la mise en place de passerelles structurées et négociées. » Aucun argument aujourd'hui ne saurait justifier une telle substitution.

« Les passages en force d'une direction sur des évolutions structurelles d'organisation n'iront jamais dans le sens du dialogue social et du respect de la loi. C'est une porte fermée à la loyauté, et au respect des salariés, » d'autant plus dans une entreprise qui s'affiche et se vend par sa devise de privilégier l'homme et les valeurs humaines.

Cet éclatement des salariés est significatif de la méthode à venir, celle d'Efficience 2, qui toucherait tous les salariés. Or, pas question de négocier un accord paritaire, c'est seulement un « dossier » selon monsieur Bazard! Non, pour les élus, ce n'est pas qu'un dossier mais bien un projet d'avenir de salariés qui ne respecte ni leur carrière ni leur engagement contractuel avec Ouest-France. C'est une marche forcée et surtout non encadrée. Le directeur général est plus préoccupé par les chiffres que par ceux qui contribuent et s'échinent à travailler toujours plus pour livrer à temps un journal de qualité ainsi que tous les autres produits!

Le comble, cette même direction veut en passer par un accord de méthode avec les délégués syndicaux, concernant Efficience 2! Si passer un accord c'est uniquement au bon vouloir de la direction, celui-ci se profile déjà épineux!

Si nous ne nous manifestons pas, voici ce qui pourrait nous attendre : changement du contrat de travail et/ou du statut, transfert dans une autre entité. Travailler plus pour gagner moins....

Lorsque le directeur déclare que le passé ne l'intéresse pas et que l'entreprise n'est pas dans le rythme des changements pour être à la hauteur des enjeux, c'est semer un climat de stress au sein des équipes qui ont toujours su se réinventer. Si le chemin envisagé par la direction en passe prioritairement par la baisse de la masse salariale, cela en passerait inévitablement en contrepartie par l'accroissement de l'automatisation, rationalisation, industrialisation, externalisation, sous-traitance. Quant à l'IA, définie comme un assistant, il est légitime de se poser la question de jusqu'à quand.

En conclusion, l'entreprise serait prête à écraser les accords et la législation du travail à sa guise! Qu'en pensez-vous?

Nous, la CGT, appelons la direction à trouver, avec les représentants syndicaux du secteur, un chemin apaisé et pérenne pour l'avenir de tous.